

Document d'objectifs Synthèse

Site Natura 2000
Montagne côte-d'orienne
ZSC FR2600957
Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

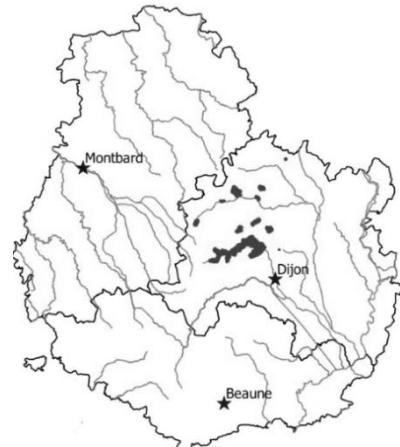
RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

La Montagne côte-d'orienne



Localisation du site Natura 2000

- Région** : Bourgogne-Franche-Comté
- Département** : Côte-d'Or (21)
- 22 communes concernées** : Chaignay, Curtill-Saint-Seine, Cussey-les-Forges, Darois, Epagny, Étaules, Francheville, Frénois, Hauteville-les-Dijon, Lamargelle, Messigny-et-Vantoux, Moloy, Norges-la-Ville, Panges, Pasques, Poiseul-lès-Saulx, Poncey-sur-l'Ignon, Prenois, Saint-Martin-du-Mont, Saulx-le-Duc, Val-Suzon, Vernois



Structure porteuse

- PETR Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne**

Numéro officiel du site Natura 2000

- FR2600957**

Date de création

- Entre 2004 et 2011**

Type

- Zone Spéciale de Conservation**



Des habitats remarquables

- Les forêts*
- Les pelouses et les landes sèches des sols calcaires*
- Les prairies humides*
- Les éboulis, les falaises et les pentes rocheuses*
- Les milieux aquatiques*
- Les sources et marais tuféaux*
- Les cavités à chauves-souris*

Des espèces d'intérêt communautaire

- 1 espèce floristique*
- 4 espèces de papillons*
- 1 espèce de libellule*
- 1 espèce de coléoptère*
- 1 espèce de poisson*
- 1 espèce d'écrevisse*
- 8 espèces de chiroptères*



Le site de la Montagne côte-d'orienne en chiffres...



1. CONTEXTE GENERAL ET ADMINISTRATIF

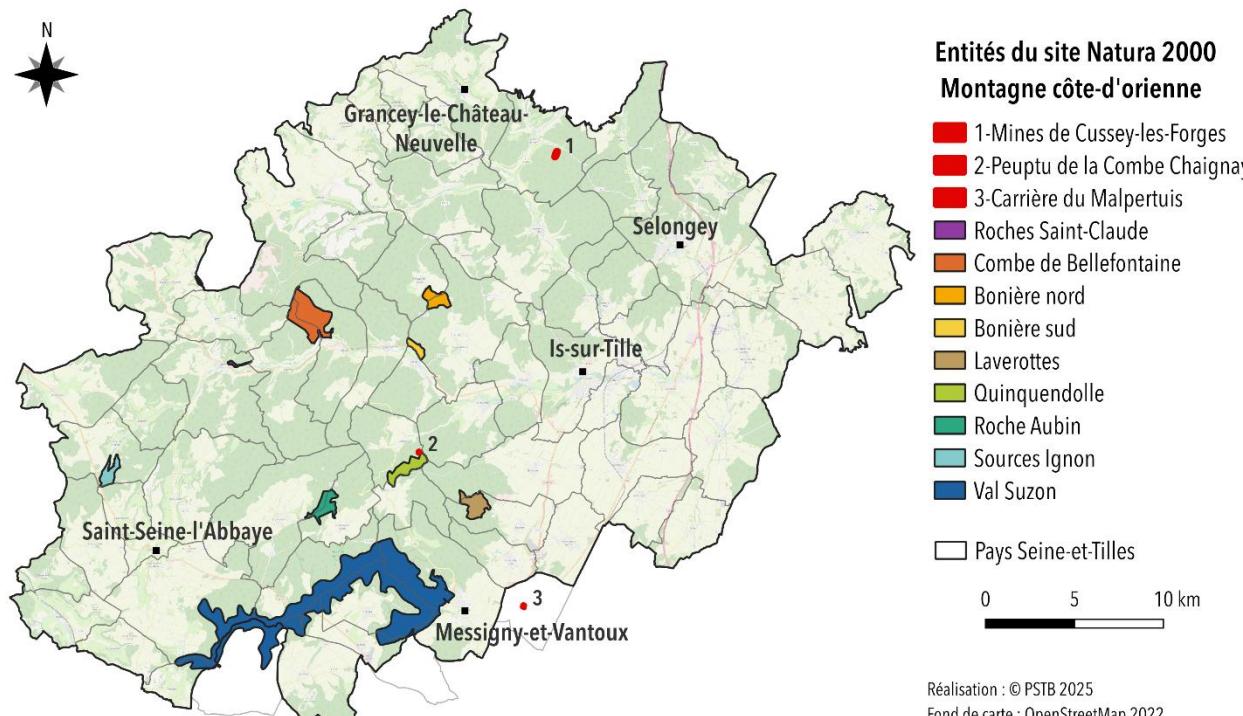
Historique

Le site Natura 2000 de la « Montagne côte-d'orienne » est une zone spéciale de conservation qui relève de la directive « Habitats, faune flore ». Il est issu de la fusion en 2019 de plusieurs sites Natura 2000 :

CODE ANCIEN SITE	NOM ANCIEN SITE	NOM ENTITE	SURFACE (ha)	ANNEE DOCOB	DEBUT ANIMATION
FR2600957	Milieux forestiers, prairies et pelouses de la vallée du Suzon	VAL SUZON	2782	2011	2011
FR2600958	Milieux forestiers, pelouses et marais des massifs de Moloy, la Bonière et Lamargelle	LA BONIERE NORD	115	2004	2008
		LA BONIERE SUD	49		
		ROCHES SAINT-CLAUDE	13		
		COMBE DE BELLEFONTAINE	397		
FR2600960	Massifs forestiers de Francheville, Is-sur-Tille et des Laverottes	ROCHE AUBIN	139	2007	2008
		LAVEROTTES	159		
		QUINQUENDOLLE	146		
FR2601002	Forêt de ravin à la source tufeuse de l'Ignon	SOURCES IGNON	99	2004	2008
FR2600975	Cavités à Chauves-souris en Bourgogne	MINES DE CUSSEY-LES-FORGES	11	2017	2017
		CARRIERE SOUTERRAINE DU MALPERTUIS	4		
		PEUPUTU DE LA COMBE CHAIGNAY	3		

L'ensemble de ces anciens sites avaient fait l'objet de documents d'objectifs (DOCOB) dont les éléments ont été fusionnés et actualisés pour ne former qu'un unique DOCOB en 2025. Ce nouveau DOCOB regroupe un état des lieux (Tome 1) et le programme d'actions 2025-2034 (Tome 2). Il repose sur la méthodologie du Guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels : <http://ct88.espaces-naturels.fr/>

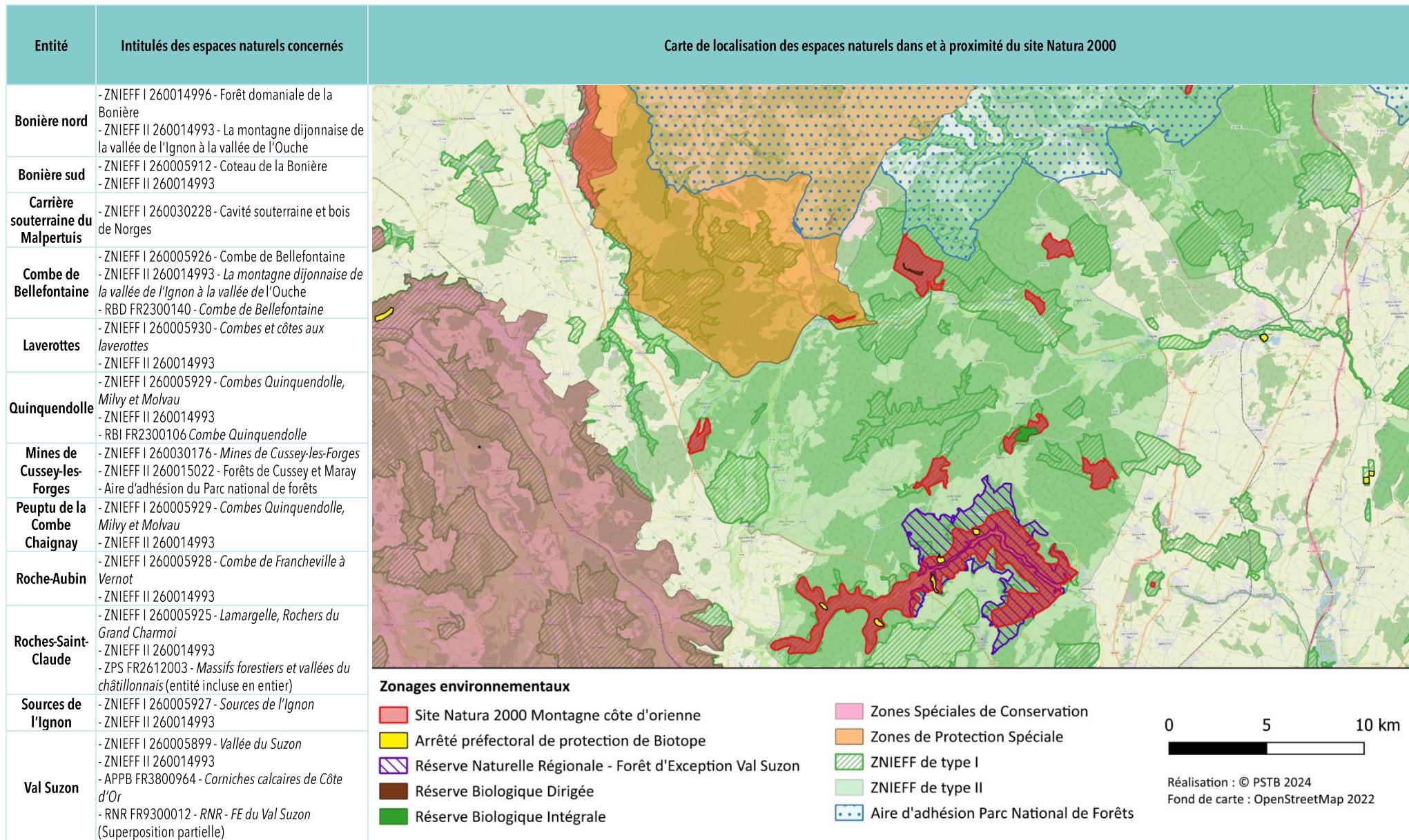
Le site Natura 2000 est constitué de 12 entités réparties sur 3 917 hectares.



ETAT DES LIEUX

Le site Natura 2000 se superpose ou se situe à proximité de plusieurs zones d'inventaires, de gestion et de protection :

Zonages environnementaux



Structure porteuse

La structure porteuse de l'animation est le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du **Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne** (dénommé « Pays » ci-après), territoire composé de 26 000 habitants répartis sur 66 communes au sein des 3 communautés de communes qui le composent : Forêts, Seine et Suzon (CCFSS), Tille & Venelle (CCTIV) et Vallées de la Tille et de l'Ignon (COVATI). Le régime foncier des parcelles présentes dans le site Natura 2000 est majoritairement public et les propriétés existantes sont situées exclusivement sur les entités des sources de l'Ignon et du Val Suzon.

Comité de pilotage

La composition du comité de pilotage est la suivante :

Représentants des collectivités et de leurs groupements	Représentants des propriétaires et usagers
<ul style="list-style-type: none"> - Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté - Conseil Départemental de la Côte-d'Or - Conseillers départementaux du canton de Fontaine-lès-Dijon - Conseillers départementaux du canton de Talant - Conseillers départementaux du canton d'Is-sur-Tille - M le député de la 1^{re} circonscription de Côte-d'Or - M le député de la 4^{me} circonscription de Côte-d'Or - Syndicat mixte du Pays Seine-et-Tilles - Dijon Métropole - Communautés de communes Forêts, Seine et Suzon (CCFSS), Ouche et Montagne (CCOM), Tille et Venelle (CCTIV) et Vallées de la Tille et de l'Ignon (COVATI) - Communes : Chaignay, Curtill-Saint-Seine, Cussey-les-Forges, Darois, Epagny, Etaules, Francheville, Frénois, Hauteville-lès-Dijon, Lamargelle, Messigny-et-Vantoux, Moloy, Norges-la-Ville, Panges, Pasques, Poiseul-lès-Saulx, Poncey-sur-l'Ignon, Prenois, Saint-Martin-du-Mont, Saulx-le-Duc, Val-Suzon, Vernoit - Syndicat intercommunal de défense, de protection et de restauration de Val Suzon - Syndicat intercommunal des eaux et assainissement de la vallée du Suzon - Syndicat intercommunal d'eau et d'assainissement de Géméaux, Pichanges et Chaignay - Syndicat intercommunal du bassin versant de la Tille supérieure, de l'Ignon et de la Venelle - Syndicat intercommunal d'aménagement de la Tille aval, de la Norges et de l'Arnison - Syndicat du bassin de l'Ouche 	<ul style="list-style-type: none"> - Centre régional de la propriété forestière de Bourgogne-Franche-Comté - Association des communes forestières de Côte-d'Or - Syndicat des forestiers privés de Côte-d'Or - Chambre d'agriculture de Côte-d'Or - Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles de Côte-d'Or - Confédération paysanne de Côte-d'Or - Service départemental de la société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) - Syndicat de la propriété privée rurale de Côte-d'Or - Fédération des chasseurs de Côte-d'Or - Fédération de la pêche et la protection du milieu aquatique de Côte-d'Or - Comité départemental olympique et sportif - Fédération française de montagne et d'escalade - Comité Départemental de cyclotourisme - Comité départemental de randonnée pédestre de la Côte-d'Or - Section dijonnaise du club alpin français - Comité départemental de spéléologie de Côte-d'Or - Office du tourisme Forêts, Seine et Suzon - Odivea (Groupe Suez) - Enedis
Représentants des associations de protection de la nature	Représentants des services de l'État et ses opérateurs
<ul style="list-style-type: none"> - Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne - Ligue de Protection des Oiseaux - Société d'Histoire Naturelle d'Autun - Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien - Société Entomologique de Dijon - Société Mycologique de Côte-d'Or - Groupe Naturaliste Universitaire de Bourgogne 	<ul style="list-style-type: none"> - Préfet du département de la Côte-d'Or - Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bourgogne-Franche-Comté - Direction Départementale des Territoires de Côte-d'Or - Service territorial de l'architecture et du patrimoine de Côte-d'Or - l'Office National des Forêts - l'Office Français de la Biodiversité - Parc national de forêts

Outils territoriaux

Le territoire du site Natura 2000 est concerné par plusieurs outils territoriaux :

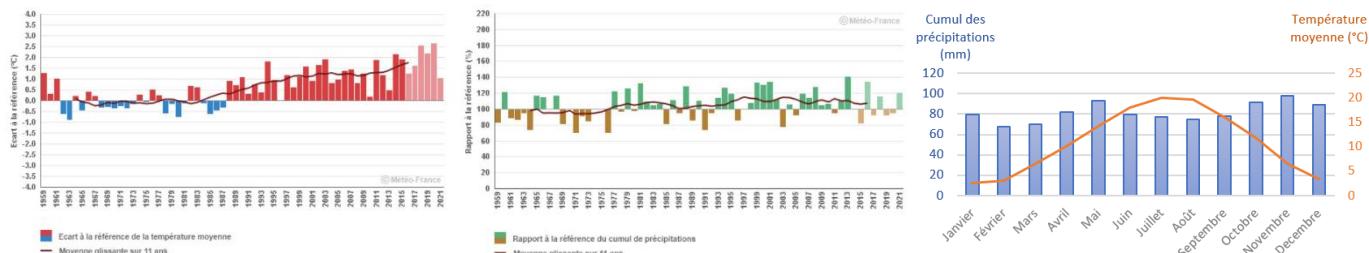
- **Documents d'urbanisme** : SCOT du Pays Seine-et-Tilles, plans locaux d'urbanisme, cartes communales
- **Schémas d'aménagement** : le SRADDET Bourgogne-Franche-Comté, le SDAGE Rhône-méditerranée, le SAGE de la Tille et SAGE du Bassin de l'Ouche
- **Documents de zonage du risque** : SLGRI des bassins de l'Ouche et de la Tille mais concerné par aucun TRI / PAPI / PPRIF
- **Documents de gestion durable** : les 18 forêts communales concernées par le site Natura 2000 présentent un aménagement forestier et 13 forêts privées font l'objet d'un plan simple de gestion

2. ENVIRONNEMENT PHYSIQUE

Climat et météorologie

Le climat de la Bourgogne est caractérisé par des influences diverses : océaniques, continentales et méditerranéennes en provenance de l'axe Rhône-Saône. Le site Natura 2000 de la Montagne côte-d'orienne se situe au sud des régions climatiques du Châtillonnais et Tilles à tonalité semi-continentale et au nord des régions Saônois, arrière-pays Saônois à tonalité méridionale.

Températures et précipitations



En Bourgogne, une augmentation importante des températures moyennes est constatée depuis 1959. Elle correspond à une hausse de 0,3°C par décennie sur la période 1959-2009. Depuis 1980, le réchauffement s'est accentué et est le plus significatif au printemps (entre +0,3°C et +0,4°C par décennie) et en été (entre +0,4°C et +0,5°C par décennie). Les deux années les plus chaudes depuis 1959, sont celles de 2018 et 2020. Les précipitations annuelles sont caractérisées par une augmentation des cumuls depuis 1961, mais également par une grande variabilité d'une année sur l'autre. Lors de la période estivale, le cumul des précipitations est le plus faible tandis que la température moyenne est la plus élevée.

Phénomènes

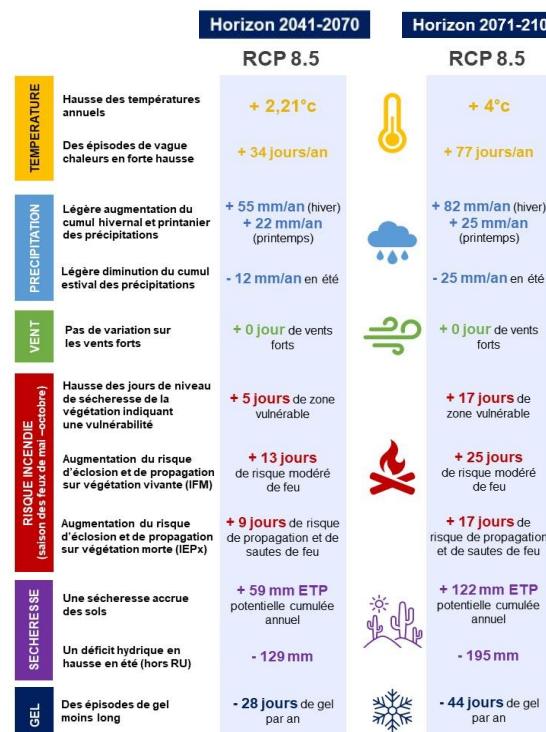
Une forte augmentation du nombre de journées chaudes, de l'ordre de 3 à 5 jours par décennie est constatée sur la période 1959-2009 (plus grand nombre de journées chaudes en 2003 et 2018). Depuis 1964, la moyenne du nombre de jours de gel par an est en légère baisse, de l'ordre de -2 à -4 jours par décennie entre 1961 et 2010 (années les moins gélives en 2014 et 2020). Depuis 1947, les vagues de chaleur recensées ont été plus nombreuses lors des dernières décennies et les plus longues se sont produites à partir des années 2000 (16 j canicule en 2003) tandis que les vagues de froid enregistrées sont moins nombreuses et moins intenses (vague de froid la plus sévère en 1956 et journée la plus froide en 1985).

Microclimats

Plusieurs microclimats s'expriment sur le site de la Montagne côte-d'orienne selon la topographie, l'exposition (adret, ubac, sommet venté, creux à gel...) et les masses d'air entre autres. Dans certaines zones, les conditions climatiques locales peuvent être sensiblement différentes de celles du climat régional. La composition des végétations naturellement présentes s'en trouve alors modifiée. Ces variations locales sont essentiellement dues à la topographie et à l'exposition des versants.

Changements globaux

En 2022, la RNR-FE du Val Suzon a initié la démarche Natur'Adapt ayant pour objectif d'intégrer les réflexions autour du changement climatique dans la gestion des aires protégées. La rédaction du diagnostic de vulnérabilité et d'opportunité intègre un récit climatique ayant permis de faire ressortir les tendances pour les horizons 2041-2070 et 2071-2100 pour différents scénarios (dont le RCP 8.5, correspondant au scénario le plus pessimiste, présenté ici).



ETAT DES LIEUX

Topographie

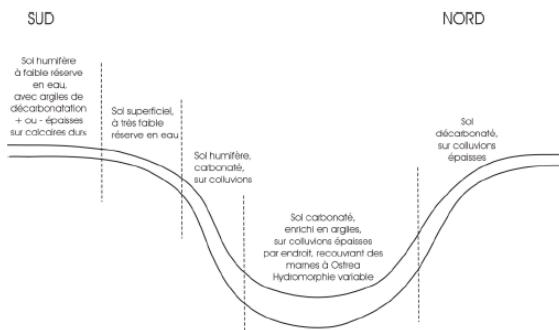
Le site de la Montagne côte-d'orienne est caractérisé par un relief marqué alternant vallées et plateaux. Il présente d'importants dénivellés pouvant prendre la forme de pentes douces, de pentes raides d'éboulis ou falaises abruptes. Sur deux des entités, les rivières de l'Ignon et du Suzon ont creusé leur vallée. L'altitude oscille entre 300 et 555 mètres sur le site.

Géologie

Les couches affleurantes sur le site sont datées du Jurassique moyen d'après la charte chronostratigraphique internationale. Les diverses strates géologiques correspondant à cette période offrent une grande variété de faciès calcaires ou marneux. L'alternance de calcaires durs et de calcaires tendres, à l'origine du relief et du réseau hydrographique favorise l'expression d'une diversité d'habitats naturels.

Pédologie

Le site se caractérise par une couverture pédologique variée, composée principalement de plateaux calcaires jurassiques. Ces caractéristiques sont visibles dans le Val Suzon ou encore à la Roche Aubin. Les sols supportés par les calcaires jurassiques, pour la plupart peu épais, filtrants et secs, à

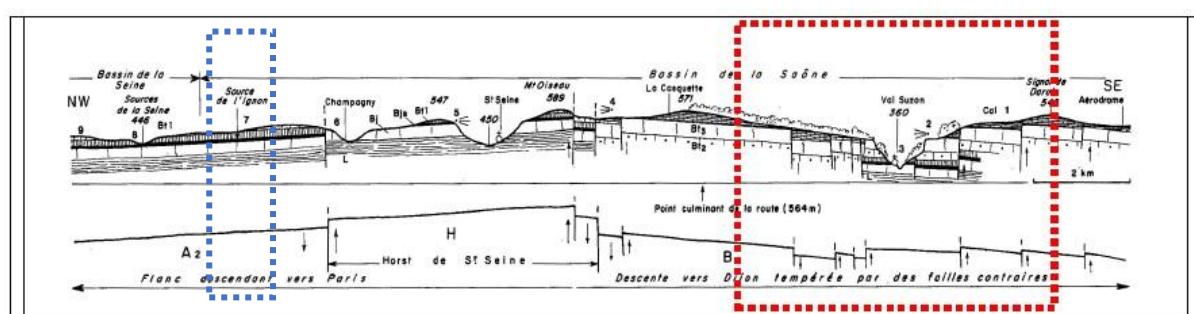


l'exception des colluvions de bas de pente, se répartissent suivant des séquences prévisibles le long des reliefs, dues à la nature de la roche originelle et à la situation topographique. Certaines parties, les plus pentues des versants, sont occupées par des sols humifères et carbonatés profonds.

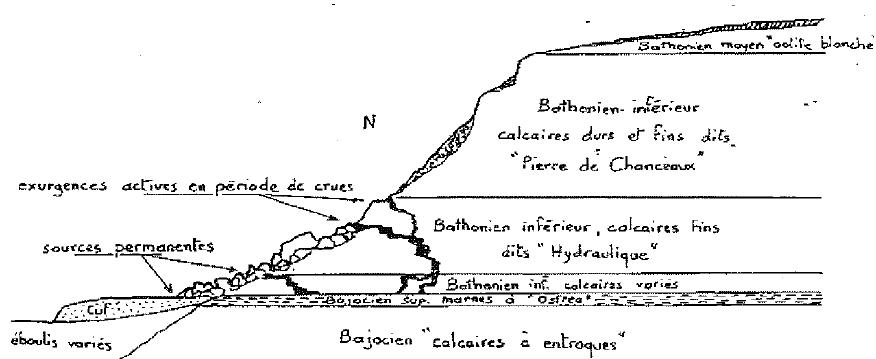
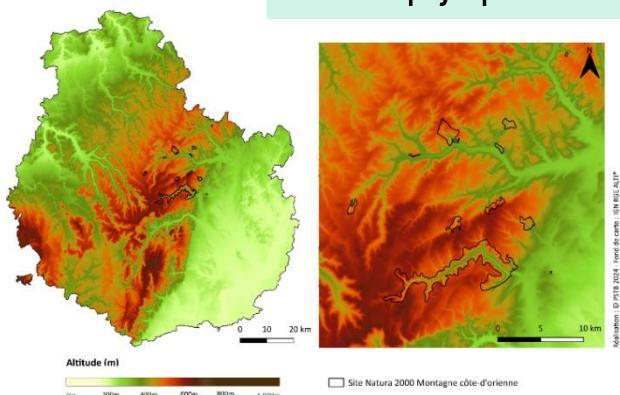
Parmi les sols du site Natura 2000, on observe : les sols sur calcaires durs, les sols sur calcaires tendres, les marnes et la présence de colluvions, tufs, grèzes et alluvions.

Géomorphologie

Le site est traversé par le « Seuil de Bourgogne », bombement structural anticinal du socle hercynien. Recouvert de roches sédimentaires, il sépare le bassin de la Seine du bassin de la Saône. De multiples failles issues de l'exhaussement de cet anticinal le parcoururent. Ces accidents tectoniques prennent généralement une direction Sud-Ouest / Nord-Est. Les calcaires sont entaillés par un réseau important de combes sèches sur un dénivelé de près de 200 mètres. L'ensemble des calcaires durs est le siège d'un réseau karstique creusé et élargi par les eaux météoriques. Celles-ci ne restent donc pas en surface, mais s'infiltrent.



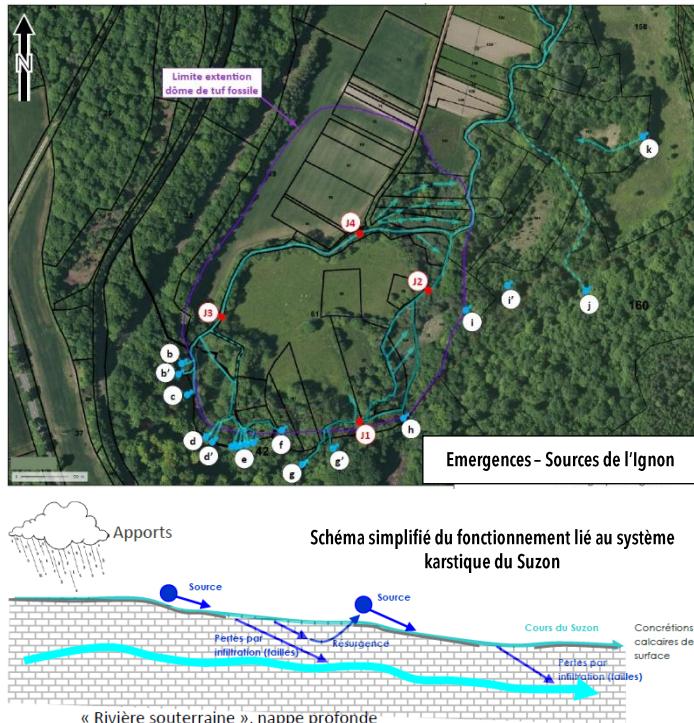
Eléments physiques



Hydrologie

Hydrographie

Le site Natura est traversé par deux rivières, l'Ignon et le Suzon ainsi que par leurs affluents respectifs. L'Ignon appartient au bassin versant de la Tille et le Suzon au bassin versant de l'Ouche qui rejoignent toutes deux la Saône, elle-même rattachée au bassin Rhône-Méditerranée. L'Ignon et le Suzon s'écoulent sur une quarantaine de kilomètres chacune. Sur le site de la Montagne côte-d'orienne, les deux cours d'eau présentent des dynamiques différentes.



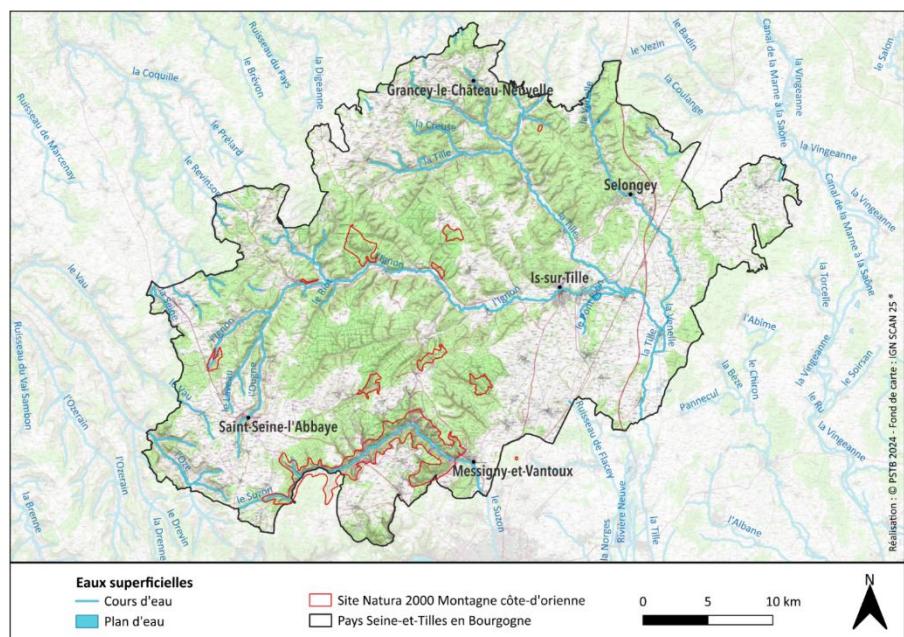
Au niveau du site des sources de l'Ignon, une douzaine d'émergences se rejoignent pour composer le cours de l'Ignon. La comparaison du réseau hydrographique témoigne d'une faible évolution dans l'histoire récente.

Le Suzon présente un réseau karstique développé. Le réseau de fissures et de chenaux lié au système karstique conduit à des « pertes » d'eau par la fuite souterraine d'une partie des eaux de pluie infiltrée d'un bassin versant à un autre bassin versant. Les eaux de pluies directes et les eaux provenant des exsurgences alimentent en eau le Suzon et influent rapidement sur son débit. Celui-ci peut être important lors de fortes précipitations ou bien très faible (période de basses eaux) voire inexistant (période d'assèche). Les crues du printemps 2024 sont un témoignage remarquable du lien étroit entre précipitations et débit.

Qualité des cours d'eau

Les propriétés physico-chimiques des sources de l'Ignon témoignent d'une qualité relativement homogène sur les différentes émergences. Les teneurs en nutriments varient avec les saisons. Bien que les valeurs restent relativement faibles, elles sont suffisantes pour engendrer une eutrophisation des eaux (SONCOURT, 2020).

La qualité physico-chimique des eaux du Suzon peut être considérée comme bonne. Dans le contrat du bassin de l'Ouche, l'état écologique du cours d'eau est jugé bon. Les analyses réalisées pour le compte du Conseil Départemental de la Côte d'Or entre 2005 et 2007 traduisent une bonne qualité chimique des eaux du bassin versant au regard de la faible teneur en matières organiques, azotées et phosphorées. Ces analyses ne rendent en revanche pas compte de la présence ou non de polluants dans le cours d'eau.



3. BIODIVERSITE

Habitats naturels

Liste des habitats d'intérêt communautaire présents dans la ZSC Montagne côte-d'orienne (données issues des anciens DOCOB)

TYPE HABITATS	Intitulé de l'habitat	CODE CORINE Biotope	CODE EUNIS	CODE Cahiers d'habitats	VAL SUZON	IGNON	ROCHES ST- CLAUDE	BELLEFONTAINE	BONIERE_N	BONIERE_S	ROCHE AUBIN	QUINQUENDOLL	LAYEROTTES	CUSSEY	PEUPTU	MALPERTUIS	Superficie habitats (ha)
MARES TEMPORAIRES ET GAZONS AMPHIBIES	Communautés d'herbes naines des substrats humides	22.3233	C3.5133	3130-6				X			X						0,38
EAUX COURANTES ET STAGNANTES	Végétation des vasques	(22.12 ou 22.15) x 22.44		3140			X										Non carto- graphié
	Végétation des eaux courantes	24.12 X 24.43	C2.1 C2.2 C2.3	3260-4	X												
FRUTICEES	Fruticées a buis	31.82	F3.12	5110-2	X												1,25
PELOUSES CALCAIRES SECHEES, MESOPHILES ET OURLETS	Pelouses pionnières sur dalles rocheuses	34.11	E1.11	6110-1*	X												0,16
	Pelouses calcaires	34.11, 34.31	E1.11, E1.2	6110*, 6210	X	X	X	X	X	X							23,04
	Prairies sèches thermophiles	34.32, 34.33	E1.27 E1.26	6210	X	X					X	X	X				66,28
PRAIRIES HUMIDES ET MEGAPHORBIAIES	Communauté haute à reine des près	37.1	E5.412, E5.421	6430	X	X											3,50
	Marais calcaricole et prairies à molinie	37.311	E3.511	6410	X	X											0,85
PRAIRIES DE FAUCHE ET PATUREES	Prairies de fauche	38.2	E2.2	6510	X	X											21,58
	Complexe de pelouses mésophiles et prairies de fauche	38.2 X 34.32	E2.2 x E1.26	6210 X 6510	X												8,36
HETRAIES NEUTROPHILES	Hêtraies neutrophiles	41.13	G1.63	9130	X	X	X	X	X	X	X	X					1 329,45
HETRAIES CALCICOLES	Hêtraies calcicoles	41.16	G1.66	9150	X	X	X	X	X	X	X	X	X				826
CHENAIRES PEDONCULEES	Chênaies pédonculées	41.24	G1.A14	9160	X	X		X				X					22,18
FORETS MIXTES DE PENTES ET RAVINS	Forêts mixtes de ravins et de pentes	41.4	G1.A17	9180*	X	X		X			X	X	X	X			153,58
FORETS DE FRENES ET D'AULNES RIVULAIRES	Forêts de frênes et d'aulnes rivulaires	44.3	G1.21	91E0*	X	X		X			X	X	X				53,36
SOURCES ET MARAIS CALCAIRES DE PENTE	Cône de tuf actif à bryophytes et sources tufeuses	54.12	C2.12	7220*	X	X											0,29
	Bas marais alcalin	54.2	D4.1	7230	X	X		X									7,10
EBOULIS	Végétation des éboulis calcaires	61.31	H2.61	8160*	X												12,80
	Complexe d'éboulis	61.3	H2.6	8130 X 8160	X												7,71
FALAISES CALCAIRES CAVITES	Falaises calcaires	62.15	H3.25	8210	X		X		X	X	X	X					5,61
	Grottes à Chauves-souris	65	H1.2	8310-1									X	X	X		18,00
TOTAL	20 Habitats d'intérêt communautaire					17	11	5	8	4	6	7	7	4	1	1	2 561,48

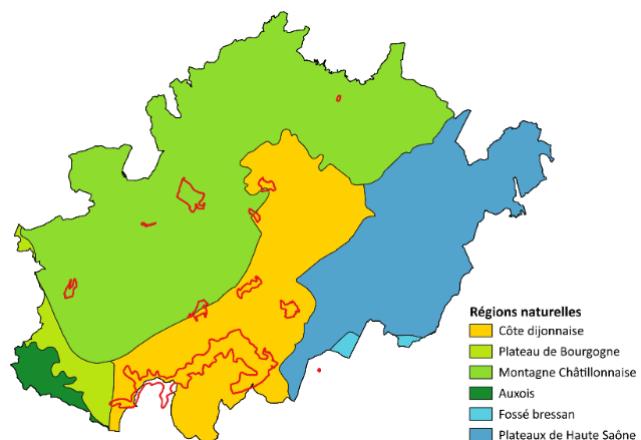
ETAT DES LIEUX

Les variations d'exposition, de topographie, de sol, d'ensoleillement conditionnent les habitats et donc la spécificité des végétaux qu'ils abritent. Le site de la Montagne côte-d'orienne est sujet à plusieurs influences climatiques (continental, atlantique et méditerranéen) et est à la jonction de deux principaux districts phytogéographiques :

- le **district du Châtillonnais**, caractérisé par une flore d'affinité montagnarde ;
- le **district dijonnais**, marqué par une influence médioeuropéenne, péri-alpine et thermophile.

Sa localisation à un carrefour climatique et phytogéographique entraîne la présence de nombreuses espèces en limite de leur aire de répartition sur le site.

Flore



Groupe taxonomique	Nb taxons connus	Nb esp. patri.	Nb EIC
Plantes à fleurs	740	78	1
Fougères et plantes affines	20	2	0
Mousses	186	0	0
Hépaticées et Anthocérotées	35	0	0
Charophytes	1	0	0
TOTAL	982	80	1

Au sein du site, **982 taxons flore** ont été recensés. Cette richesse floristique comporte **80 espèces patrimoniales** et 1 espèce d'intérêt communautaire : le Sabot de Vénus.



SABOT DE VENUS

1902

Statuts : PN1 ; DHFF2 et 4 ; LR BFC : VU ; LR FR : NT ; ZNIEFF

Présence sur le site : Les stations de Sabot de Vénus sont très rares en Bourgogne, puisqu'elles sont répertoriées uniquement en Côte-d'Or dans deux secteurs dont le site Natura 2000 de la Montagne côte-d'orienne. En moyenne, 3000 pieds par an ont été dénombrés lors des dernières années de relevés à la combe de Bellefontaine.

Point de vigilance pour le site, 8 espèces exotiques envahissantes sont signalées : l'Ambroisie à feuilles d'armoise, la Vergerette annuelle, le Jon grêle, la Renouée du Japon, le Robinier faux-acacia, le Séneçon du Cap, le Solidage du Canada et le Solidage géant.

Faune

Groupe taxonomique	Nb taxons connus	Nb esp. patri.	Nb EIC
Chauves-souris (Chiroptères)	22	22	8
Mammifères (hors chiroptères)	36	10	1
Oiseaux	138	45*	17*
Reptiles	9	9	0
Amphibiens	8	7	0
Poissons	6	2	1
Crustacées (décapodes et isopodes)	3	1	1
Papillons de jour et zygènes (Lépidoptères)	125	44	3
Papillons de nuit (Lépidoptères)	522	2	1
Libellule (Odonates)	31	5	1
Coléoptères	286	2	1

Grâce aux inventaires naturalistes et données ponctuelles sur le site, **1390 espèces faunistiques** ont été inventoriées dont **187 présentent un statut patrimonial** (incluant les espèces de passage).

ETAT DES LIEUX

Groupe taxonomique	Nb taxons connus	Nb esp. patri.	Nb EIC
Sauterelles, criquets et autres (Orthoptères)	48	9	0
Mouches (Diptères)	7	-	-
Ephémères	6	-	-
Cigales et punaises (Hémiptères)	34	-	-
Abeilles, guêpes, fourmis et autres (Hyménoptères)	19	-	-
Araignées (Arachnides)	18	-	-
Mantes (Mantidés)	1	-	-
Mouches scorpions (Mécoptères)	1	-	-
Fourmillons, ascalaphes et autres (Névroptères)	4	-	-
Plécoptères	21	-	-
Trichoptères	14	-	-
Mille-pattes (chilopodes)	1	-	-
Mollusques (gastéropodes)	29	2	0

*uniquement espèces avec statut de nidification

Parmi ces dernières, 41 espèces se révèlent être d'intérêt communautaire, dont 17 inscrites* à l'annexe II de la Directive « Habitats, Faune, Flore » (DHFF) et 25 espèces oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux » (DO).

*Parmi celles-ci, toutes justifient la désignation de la ZSC au titre de la Directive Habitats à l'exception du Lynx boréal en raison de l'absence de reproduction avérée sur le site.

Pour chaque **espèce d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site** de la Montagne côte-d'orienne, les encarts suivants rappellent succinctement les statuts et leur présence au sein du site.

Légende : PN = protection nationale ; DHFF = Directive « Habitats Faune Flore » ; n° = article ou annexe

LR = Liste rouge régionale (BFC) ou nationale (FR) ou Europe ;

Statuts liste rouge : LC = préoccupation mineure ; NT = quasi-menacée ; VU = vulnérable ; EN = en danger ; CR = en danger critique

ZNIEFF = espèce déterminante ZNIEFF



L'AGRION DE MERCURE_1044

Statuts : PN3 ; DHFF2 ; LR BFC: LC ; LR FR : LC ; ZNIEFF

Présence sur le site : Au sein du site Natura 2000, les habitats favorables à cet odonate correspondent principalement aux deux cours d'eau qui traversent le site bien que l'espèce ait par ailleurs été vue dans la combe de Bellefontaine.



L'ECREVISSE A PIEDS BLANCS_1092

Statuts : PN1 ; DHFF2 et 5; LR BFC : EN ; LR FR : VU ; ZNIEFF

Présence sur le site : Sur le site Natura 2000, les conditions d'assèc du Suzon et la présence de l'Ecrevisse de Californie interroge sur les possibilités de l'espèce à recoloniser le milieu. La seule observation de l'espèce est située dans le Val Courbe.



LE CUIVRE DES MARAIS_1060

Statuts : PN2 ; DHFF2 et 4 ; LR BFC : LC ; LR FR : LC ; ZNIEFF

Présence sur le site : La seule donnée de l'espèce le situe au sein du Val Suzon et date de 1994.



LE CHABOT_1163

Statuts : DHFF2 ; LR FR: LC ; ZNIEFF

Présence sur le site : Ce poisson est présent sur les deux cours d'eau du site Natura 2000 : l'Ignon et le Suzon où sa reproduction est avérée.



LE DAMIER DU FRENE_1052

Statuts : PN2 ; DHFF2 et 4 ; LR BFC : EN ; LR FR : EN ; ZNIEFF

Présence sur le site : L'espèce a fortement régressé et ses populations désormais fragiles sont menacées par la disparition des frênes atteints de Chalarose.



LE LUCANE CERF-VOLANT_1083

Statuts : DHFF2 ; LR Europe : NT

Présence sur le site : L'espèce a été observée sur les entités suivantes : combe Quinquendolle, combe de Bellefontaine, Bonière nord,

Sources de l'Ignon et Val Suzon.

ETAT DES LIEUX



L'ÉCAILLE CHINEE _____ 1078

Status: DHFF2 ; LR FR: NE ; ZNIEFF

Présence sur le site : L'espèce est commune sur le site et ne présente pas de statut de menace particulier.



LE DAMIER DE LA SUCCISE 1065

Status: PN3 ; DHFF2 ; LR BFC: NT ; LR FR: LC ; ZNIEFF

Présence sur le site : L'espèce est connue dans le Val Suzon, à la combe de Bellefontaine et dans les prairies des Sources de l'Ignon.

Localement l'espèce marque une tendance à la régression.



BARBASTELLE D'EUROPE _____ 1308

Status: PN2 ; DHFF2 et 4 ; LR BFC: NT ; LR FR: LC ; ZNIEFF

Présence sur le site : L'espèce est très bien représentée sur le site dont la présence est avérée dans l'ensemble des cavités suivies ainsi que dans la grotte des Grands Célerons.



MURIN A OREILLES ECHANCREES 1321

Status: PN2 ; DHFF2 et 4 ; LR BFC: NT ; LR FR: LC ; ZNIEFF

Présence sur le site : L'espèce a été observée dans l'ensemble des cavités suivies du site Natura 2000.



MURIN DE BECHSTEIN _____ 1323

Status: PN2 ; DHFF2 et 4 ; LR BFC: VU ; LR FR: NT ; ZNIEFF

Présence sur le site : Présent dans toutes les cavités suivies du site Natura 2000, un phénomène de « swarming » de l'espèce a été constaté au Creux percé de Pasques. Le Murin de Bechstein est aussi

présent dans les grottes de Rochechère et des Grands Célerons.



MINIOPTERE DE SCHREIBERS _____ 1310

Status: PN2 ; DHFF2 et 4 ; LR BFC : RE ; LR FR : VU ; ZNIEFF

Présence sur le site : Une importante population est connue au Peuptu de la combe Chaignay en période de transit avec près de 250 individus dénombrés en 2021 et 2022. Il est également présent dans la carrière de Malpertuis ainsi que dans le Val Suzon.



GRAND MURIN _____ 1324

Status: PN2 ; DHFF2 et 4 ; LR BFC : NT ; LR FR: LC ; ZNIEFF

Présence sur le site : L'espèce est avérée dans l'ensemble des cavités suivies ainsi que dans les grottes de Rochechère et des Grands Célerons ayant fait l'objet d'un suivi ponctuel.



RHINOLOPHE EURYALE _____ 1305

Status: PN2 ; DHFF2 et 4 ; LR BFC : CR ; LR FR : LC ; ZNIEFF

Présence sur le site : Peu présente sur le site, sa présence est avérée au Peuptu de la Combe Chaignay et dans le Val Suzon (obs. de 2012). Les écoutes acoustiques rendent probable sa présence au Creux percé.



GRAND RHINOLOPHE _____ 1304

Status: PN2 ; DHFF2 et 4 ; LR BFC : EN ; LR FR : LC ; ZNIEFF

Présence sur le site : L'espèce est très bien représentée sur le site dont la présence est avérée dans l'ensemble des cavités suivies.



PETIT RHINOLOPHE _____ 1303

Status: PN2 ; DHFF2 et 4 ; LR BFC : NT ; LR FR: LC ; ZNIEFF

Présence sur le site : L'espèce est très bien représentée sur le site dont la présence est avérée dans l'ensemble des cavités suivies.

4. DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

Historique du site et usages passés

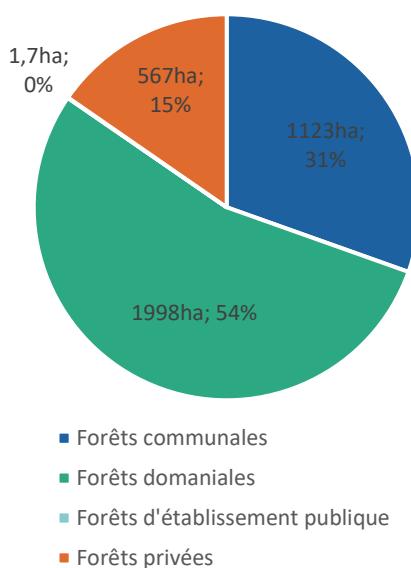
Le site de la Montagne côte-d'orienne est marqué par l'histoire de l'Homme depuis le Néolithique (10 000 av. J.-C. – 2200 av. J.-C.). Au cours des siècles, les populations riveraines se sont installées sur des lieux attractifs pour des raisons religieuses, stratégiques et économiques. Les rapports entretenus entre les hommes et leur environnement, plus ou moins étroits et intensifs, ont impacté les milieux naturels.

Archéologie	Religion	Infrastructures
La vallée du Suzon est marquée par la présence d'éperons barrés et tumulus dès le Néolithique. Des voies antiques datant des époques préromaines sillonnent la vallée de l'Ignon.	Abbaye de Saint-Seine, chapelles et églises sont présentes dans ou à proximité du site Natura 2000. De nombreuses « bordes », ensemble de fermes, associées à l'Abbaye de Saint-Seine sont présentes sur le secteur.	D'anciennes infrastructures sont présentes dans les différentes entités du site Natura 2000 parmi lesquelles moulins, forges, étangs et lavoirs. La présence de l'ancienne voie du Tacot marque encore aujourd'hui la vallée du Suzon en plusieurs endroits.

Usages agricoles	Usages forestiers
Les traces archéologiques permettent de retracer l'essartage, un défrichement temporaire de terrains pour la mise en culture, témoignant des épisodes de recul puis de reconquête forestière. Les paysans pratiquent l'élevage ovin et la commercialisation de la laine. La culture de chanvre est également répandue. Le routoir à chanvre au niveau du site des Essarts en est l'un des témoins. Sur le site des sources de l'Ignon, le fond de la vallée est réservé à sa culture.	Les traces d'une forêt ducale du XIV ^{ème} siècle ont été retrouvées sur la commune d'Etaules. Depuis la fin du XVII ^{ème} , l'emprise des forêts est restée pratiquement identique. Exploitation du bois et du substrat calcaire, culture, pâturage, chasse... sont autant d'usages ayant contribué à façonner les paysages d'aujourd'hui.

Activités et pratiques actuelles

Activités sylvicoles

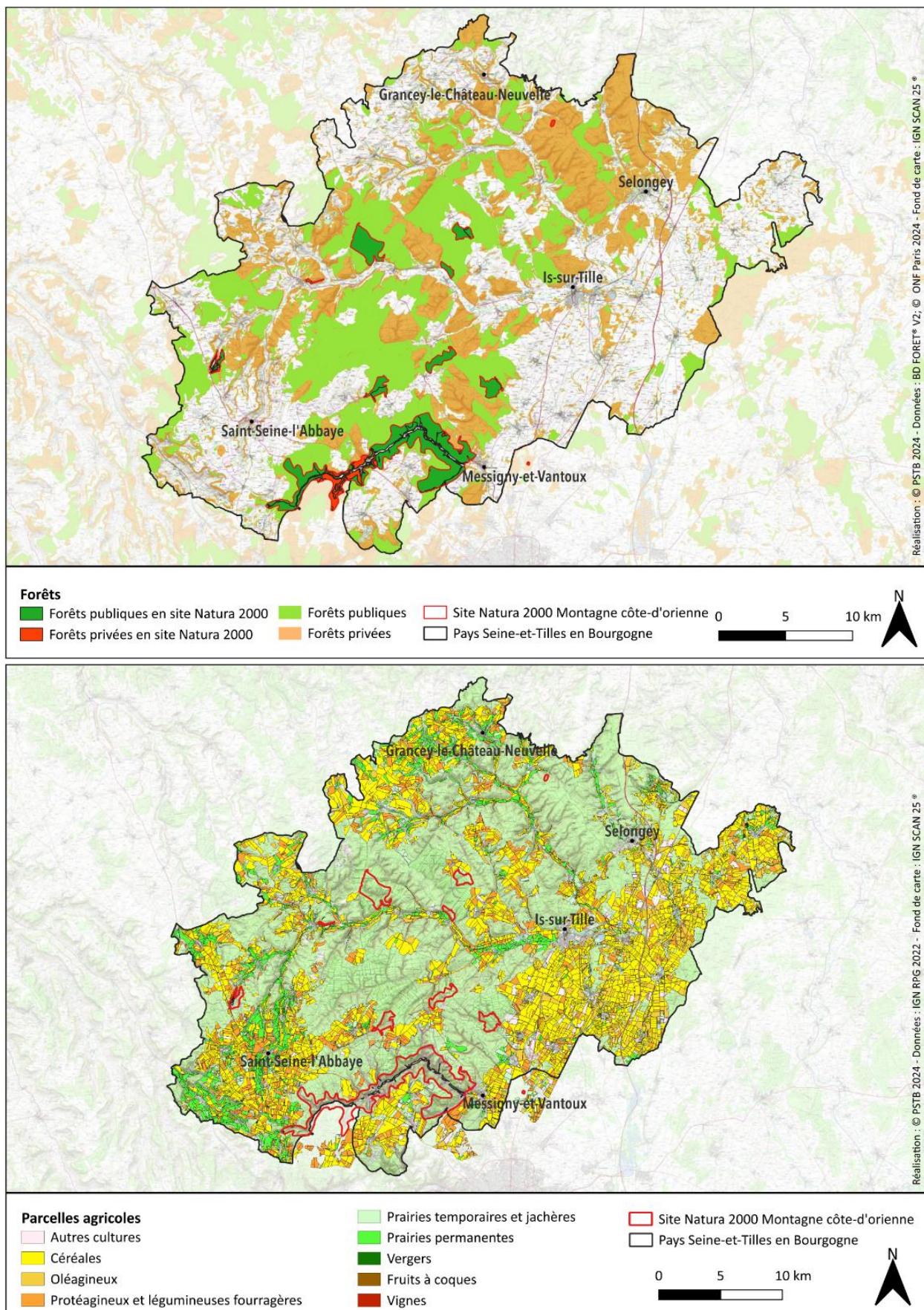


Avec 3 690 ha de forêts (94% de la surface du site), leur gestion représente un enjeu fort pour le site. 18 forêts communales, 5 domaniales et une forêt d'établissement hospitalier sont concernées par le site. Sur les 567ha de forêts privées du site, 13 forêts (393ha) ont un plan simple de gestion.

L'ensemble des documents de gestion durable, concernant la forêt publique ou privée, se doit d'être compatible avec les objectifs du site Natura 2000. Sur le site, l'ensemble des documents d'aménagements des forêts publiques ainsi que les annexes vertes associées aux plans simples de gestion des forêts privées tiennent compte des enjeux de biodiversité au titre de Natura 2000.

La filière bois énergie est bien développée sur le territoire du Pays avec la présence de 15 chaufferies bois-énergie alimentée par les forêts du secteur dont certaines situées dans le site Natura 2000. La pratique de l'affouage est commune. Portée par le Pays Seine-et-Tilles depuis 2011, la Charte Forestière de Territoire (CFT) est une stratégie ayant pour objectif de valoriser le massif forestier et de développer ses usages.

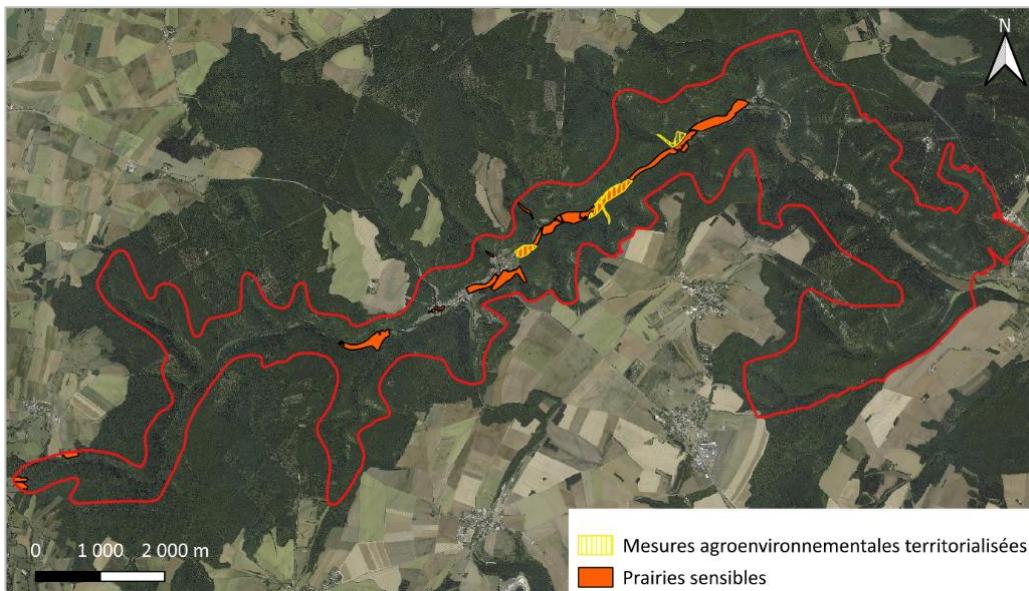
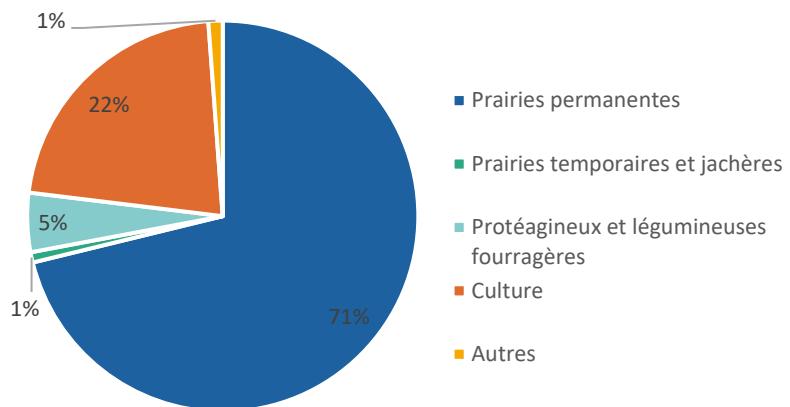
ETAT DES LIEUX



ETAT DES LIEUX

Agriculture

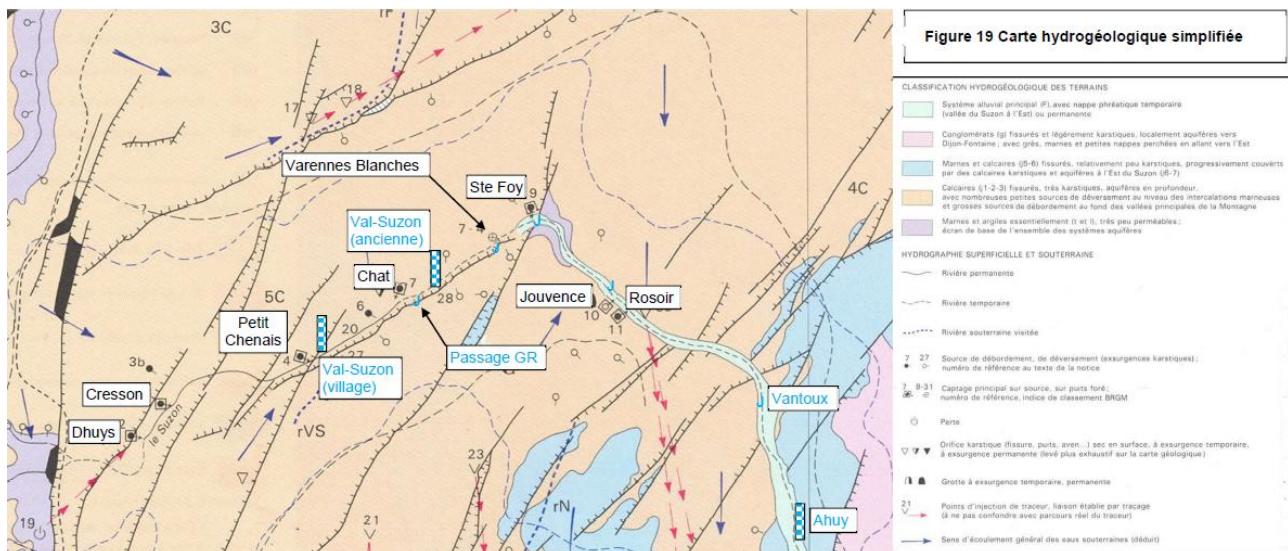
Le site de la Montagne côte-d'orienne se situe dans la petite région agricole « Plateau langrois, Montagne » mais n'est concerné que par **145 ha** de surface agricole : 131 ha dans le Val Suzon, 14 ha aux sources de l'Ignon et 0,28 ha dans la Roche Aubin. Dans le Val Suzon, la majeure partie des prairies sont classées prairies sensibles. En 2013, des mesures visant une gestion extensive des prairies de fauche agroenvironnementales ont été contractualisées avec 14,28 ha engagés sur 2 exploitations. Le graphique ci-contre représente la proportion de chaque type de culture dans le site Natura 2000.



Gestion de la ressource en eau

Dans le périmètre de l'entité Val Suzon du site Natura 2000, 7 captages d'alimentation en eau potable sont présents. Les DUP de chacune des sources captées définissent les périmètres de protection ainsi que les volumes maximum autorisés. La complexité du système ne permet pas de savoir avec précision quel est l'impact des prélèvements pour l'alimentation en eau potable (AEP) sur le Suzon.

Nom du captage	Maître d'ouvrage	Emplacement	Exploitant	Date DUP	Nappe	Type de nappe	Communes adhérentes au service	Prélèvement moyen (m ³ /jour)*	Prélèvement maximal
Fontaine au Chat	Dijon Métropole	Val-Suzon	ODIVEA	2007	Bajocien	Nappes perchées de l'Auxois	11	7 210	32 000 m ³ /jour (15 000 m ³ /jour max Fontaine au Chat et Rosoir 30 000 m ³ /jour max Ste-Foy)
Sainte-Foy		Val-Suzon		2007				13 456	
Rosoir		Etaules		2007				Pas de prélèvement	
Jouvence	SIEAVS	Etaules	Suez Eau France	-			1	114	200 m ³ /jour
Cresson		St-Martin-du-Mont		1977			7	360	463 m ³ /jour
Puits Varennes Blanches		Val-Suzon		1977			3	276	400 m ³ /jour
Petit Chenois	Val-Suzon	Val-Suzon	Val-Suzon	En cours	Bathonien	Karst	1	42	-



Cynégétique

Le site Natura 2000 ne fait l'objet d'aucune mesure particulière : la chasse est autorisée sur l'ensemble du périmètre du site. Le mode de chasse le plus répandu pour le grand gibier est la chasse à tir en battue. Elle se déroule du mois d'octobre au mois de février. Les entités du site Natura 2000 se répartissent dans 8 unités de gestions (08-05 ; 08-06 ; 08-07 ; 08-08 ; 09-01 ; 09-02 ; 09-04 ; 09-07)

Tourisme et accueil du public

Tourisme

Le tourisme sur le site du Val Suzon est très présent dès les années 1900 avec la voie de chemin de fer du Tacot et sa proximité avec Dijon. L'attrait touristique du site provient de son cadre « naturel ». A dominante boisé, les paysages sont très diversifiés : pelouses, falaises, cours d'eau, prairies... Le site héberge des éléments remarquables du patrimoine naturel et archéologique.

A disposition des touristes, de nombreux hébergements et lieux de restauration existent sur le territoire couvert par deux offices de tourisme (CCFSS et COVATI). La fréquentation touristique sur le site Natura 2000 apparaît assez hétérogène d'une entité à l'autre.

Loisirs

Les principaux loisirs sur le site sont : les randonnées pédestres avec de nombreux sentiers balisés sur les différentes entités du site Natura 2000 ; le cyclotourisme et les VTT ; la spéléologie dont des sites renommés (réseau souterrain de Francheville). La chasse, la pêche, la cueillette ou des observations naturalistes (Sabots de Vénus et Pivoine coralline) font également partie des pratiques communes. L'escalade n'est plus pratiquée dans le périmètre du site.

Infrastructures

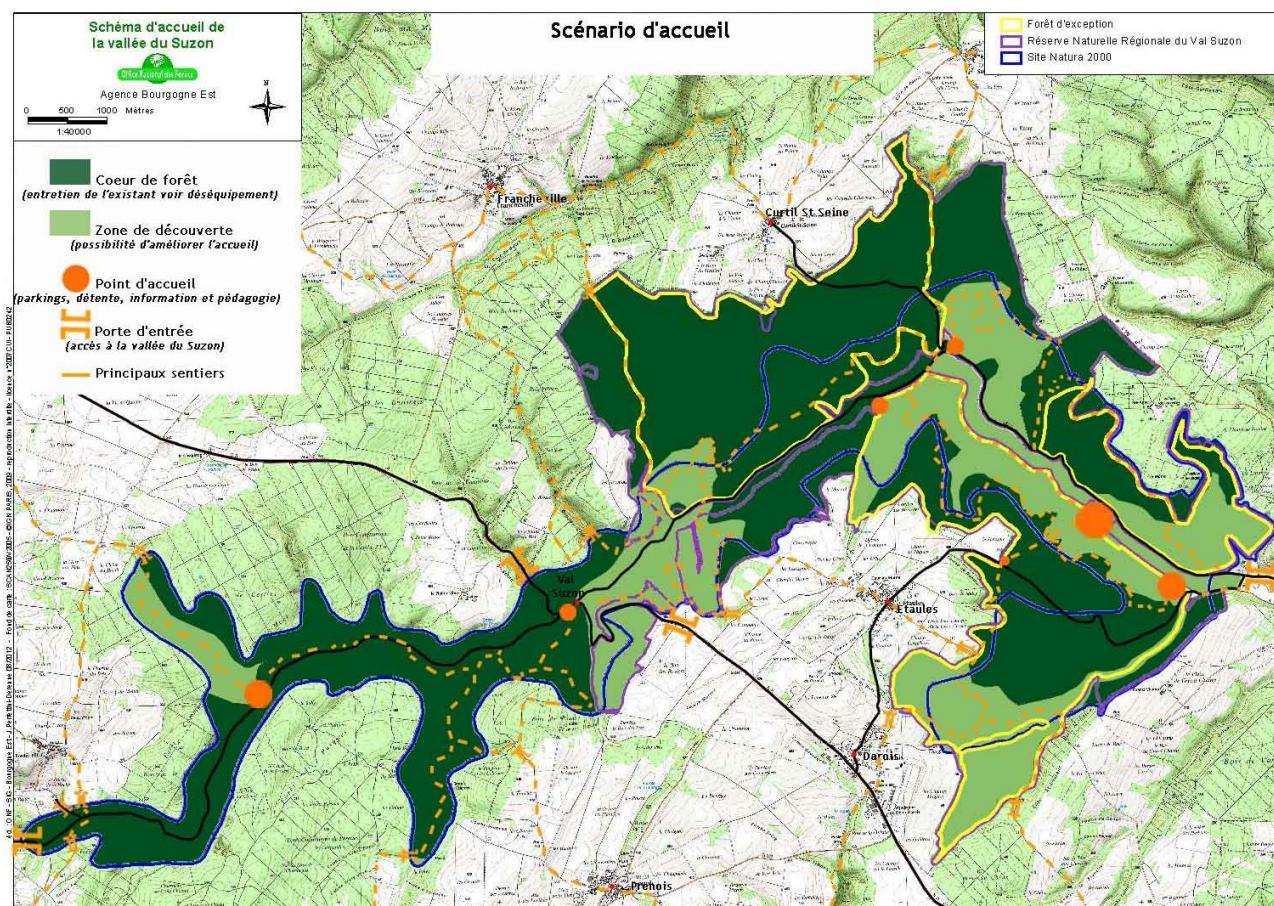
Les infrastructures d'accueil du public sont principalement celles de la RNR-FE du Val Suzon. Outre les balisages des sentiers, plusieurs entités du site Natura 2000 font l'objet de panneaux de sensibilisation accompagnés ponctuellement de tables, bancs... Certains secteurs présentent des mises en défens, notamment au niveau du sentier de découverte des Sabots de Vénus.

ETAT DES LIEUX

Fréquentation

La fréquentation du site est très variable d'une entité à l'autre avec un pic de fréquentation sur le site de Jouvence dans le Val Suzon (écocompteur ayant permis de dénombrer 13 700 véhicules / an sur le parking). Le site Natura 2000 est surtout fréquenté par un public local. Promeneurs et randonneurs sont attirés par ses particularités écologiques (paysagères, espèces rares, etc.) sans connaître forcément l'existence du site Natura 2000.

La vallée du Suzon a fait l'objet d'un schéma d'accueil en 2012 portant sur la période 2013-2017. En 2024, une étude de fréquentation a été réalisée par la RNR-FE du Val Suzon : elle a mis en évidence que les visiteurs de la Réserve sont au courant d'une réglementation propre. Si les interdictions de feu et de bivouac sont bien connues, ils ignorent que la cueillette est autorisée dans certains cas. Bien qu'elle soit autorisée, la majeure partie pense que la chasse est interdite dans la Réserve. Les résultats ont mis en avant une très bonne perception de la Réserve par les usagers.



Aménagement du territoire

Réseaux

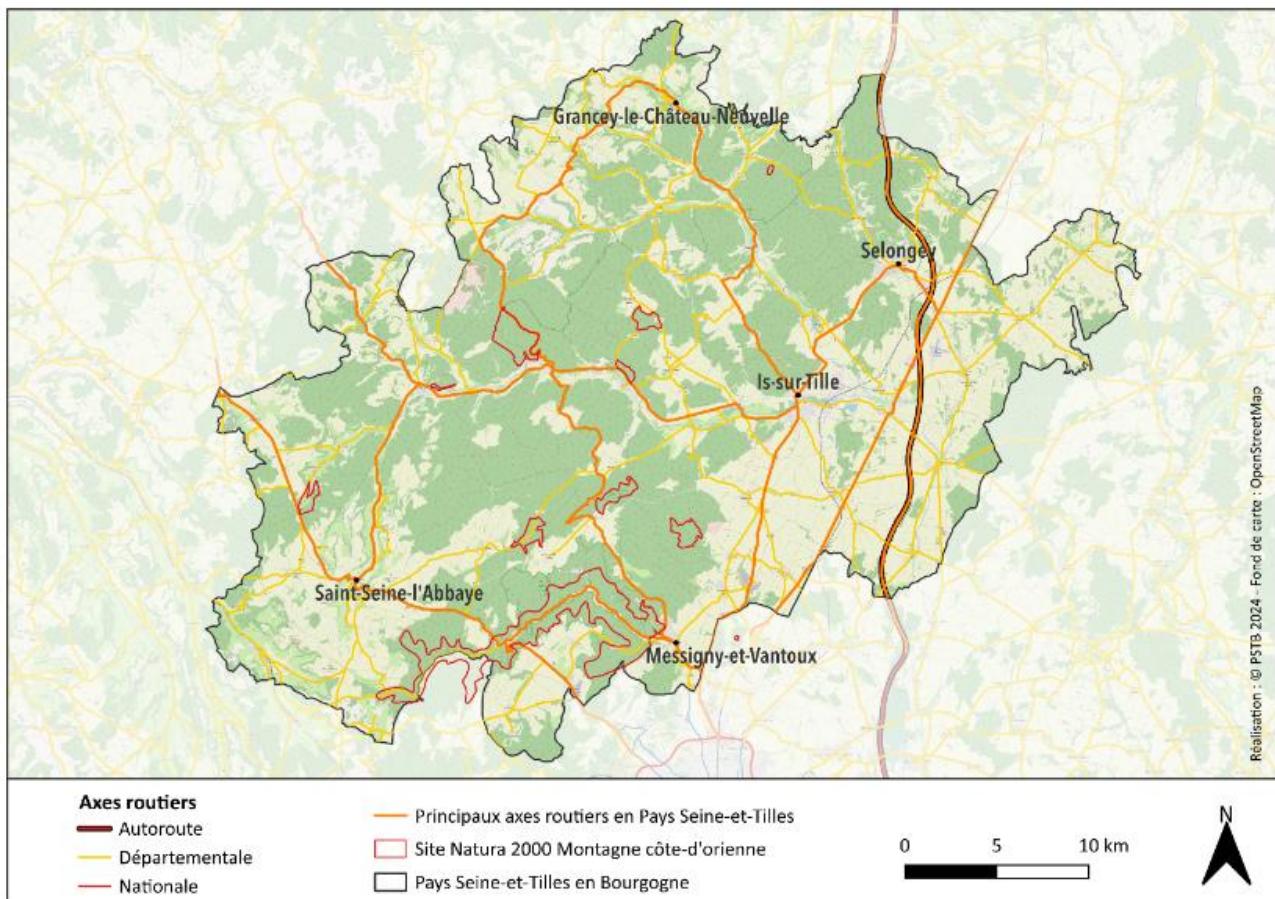
Plusieurs entités du site de la Montagne côte d'orienne sont bordées ou traversées de lignes électriques : les Sources de l'Ignon, le Val Suzon, la Combe de Bellefontaine et la Bonière nord. Dans le cas des entités de l'Ignon et du Val Suzon, l'entretien des lignes électriques est amené à être réalisé au sein d'habitat d'intérêt communautaire rendant la concertation entre les gestionnaires des lignes et l'animation Natura 2000 essentielle.

Le site n'est pas traversé par un réseau de gaz.

Urbanisation et axes routiers

Lorsqu'un projet d'urbanisation se trouve dans le site Natura 2000 et/ou à proximité, celui-ci doit faire l'objet d'études afin de s'assurer qu'il ne porte aucun préjudice aux espèces et habitats appartenant au site. La réalisation d'une évaluation des incidences est alors obligatoire. Il existe de nombreux documents qui encadrent l'urbanisation : le SRADDET, le SCoT, les PLU...

Le site Natura 2000 est desservi par un réseau routier important, composé à la fois d'axes primaires (routes de liaisons départementales) et d'axes secondaires permettant d'établir des jonctions.



Production d'énergie

Aucun parc éolien n'est présent sur le site, cependant plusieurs parcs se situent autour : un est présent à Saint-Martin-du-Mont à l'ouest de l'entité du Val Suzon. Celui de Billy-lès-Chanceaux est proche des Sources de l'Ignon. Le parc éolien de Poiseul-la-Grange se situe non loin des Roches-Saint-Claude.

Des projets éoliens sont en cours à Cussey-les-Forges et à Saulx-le-Duc. Le parc éolien à Poiseul-lès-Saulx est en cours de travaux et devra être fonctionnel d'ici peu. Depuis les années 2010, la production solaire photovoltaïque dans la région est en forte croissance. Un projet photovoltaïque sur terrain agricole projeté sur la commune de Curtill Saint Seine n'a pas abouti. Au même titre que l'urbanisation, l'ensemble de ces projets photovoltaïques et éoliens est soumis à évaluation des incidences lorsque situés dans ou à proximité d'un site Natura 2000.

L'état des lieux compile l'**ensemble de la connaissance acquise** à un instant *t* pour le site Natura 2000. Cette connaissance a permis de définir les **enjeux pour le site Natura 2000**, les **objectifs à long terme** et les **objectifs opérationnels**. Des **facteurs d'influence** et **pressions** sur lesquelles agir pour garantir l'atteinte des objectifs opérationnels ont été identifiés. C'est sur la base de ces éléments que le **programme d'actions 2025-2034** a été défini pour le site de la Montagne côte-d'orienne.

PROGRAMME D'ACTIONS

5. ENJEUX ET FACTEURS D'INFLUENCE

Enjeux et responsabilités

Les responsabilités spécifiques au site de la Montagne côte-d'orienne pour les espèces et les habitats d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site sont déterminées sur la base de 3 critères : la sensibilité du patrimoine naturel, la représentativité du site et le rôle fonctionnel du site.

Enjeu	Code Natura	Nom simplifié	Nom de l'enjeu	Sensibilité	Représentativité	Fonctionnalité	Responsabilité
Enjeu I Cours d'eau, milieux humides et milieux associés	3140	Végétation des vasques	Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara spp.</i>	Modéré	Faible	Modéré	Modéré
	3260	Rivières et végétations aquatiques associées	Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion flutantis et du Callitricho-Batrachion	Modéré	Faible	Fort	Modéré
	6410	Prairies humides	Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)	Fort	Modéré	Modéré	Fort
	6430	Zones marécageuses à grandes herbes	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré
	6510	Prairies de fauche mésophiles	Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis</i>)	Fort	Faible	Fort	Fort
	/	Prairies de fond de vallon	Prairies pâturées				
	7220*	Sources tufeuses	Sources pétrifiantes avec formation de tuf (<i>Cratoneuron</i>)	Modéré	Fort	Fort	Fort
	7230	Marais tufeux	Tourbières basses alcalines	Fort	Modéré	Modéré	Fort
	91E0*	Ripisylves	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae</i>)	Fort	Faible	Fort	Fort
	1092	Écrevisse à pattes blanches	<i>Austropotamobius pallipes</i>	Modéré	Faible	Fort	Modéré
	1163	Chabot	<i>Cottus gobio</i>	Fort	Faible	Fort	Fort
	1060	Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>	Modéré	Faible	Modéré	Modéré
	1065	Damier de la Succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	Modéré	Faible	Modéré	Modéré
	1044	Agrion de mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Modéré	Faible	Modéré	Modéré
Enjeu II Habitats forestiers (hors ripisylves)	9130	Hêtraies neutrophiles fraîches	Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i>	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré
	9150	Hêtraies calcicoles continentales	Hêtraies calcicoles médio-européennes du <i>Cephalanthero-Fagion</i>	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré
	9160	Chênaies-charmaies	Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du <i>Carpinion betuli</i>	Modéré	Faible	Faible	Faible
	9180*	Forêts de ravins	Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	Faible	Fort	Faible	Modéré
	/	Forêts sèches de plateaux ou haut de versant	Chênaies pubescentes à Garance voyageuse				
	/	Forêts de plateaux ou haut de versant	Chênaies-charmaies à Alisier blanc				
	1083	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	Faible	Faible	Modéré	Faible
	1902	Sabot de Vénus	<i>Cypripedium calceolus</i>	Fort	Modéré	Fort	Fort
	1052	Damier du Frêne	<i>Euphydryas maturna</i>	Fort	Fort	Fort	Majeur
	1078	Ecaille chinée	<i>Euplagia quadripunctaria</i> (<i>Poda, 1761</i>)	Faible	Faible	Modéré	Faible
Enjeu III Habitats rupestres et milieux associés	3130	Gazons amphibiens	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou des <i>Isoeto-Nanojuncetea</i>	Fort	Fort	Fort	Majeur
	5110	Pentes et dalles rocheuses à Buis	Formations stables xéothermophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses (<i>Berberidion p.p.</i>)	Modéré	Faible	Faible	Faible
	6110*	Pelouses pionnières sur dalles calcaires	Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l' <i>Alysso-Sedion albi</i>	Modéré	Fort	Modéré	Fort
	6210	Pelouses calcicoles à Brome dressé	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>)	Fort	Modéré	Modéré	Fort
	8210	Falaises calcaires	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	Faible	Modéré	Modéré	Modéré
	8130	Eboulis calcaires thermophiles	Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	Faible	Fort	Modéré	Fort
	8160*	Autres éboulis calcaires	Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard	Modéré	Fort	Modéré	Fort
	1065	Damier de la Succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	Modéré	Faible	Modéré	Modéré
Enjeu IV Chiroptères	8310	Cavités non ouvertes au public	Grottes non exploitées par le tourisme	Modéré	Fort	Fort	Fort
	1303	Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i> (<i>Borkhausen, 1797</i>)	Fort	Modéré	Modéré	Fort
	1304	Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré
	1305	Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>	Faible	Faible	Faible	Faible
	1308	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	Faible	Faible	Faible	Faible
	1310	Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Fort	Fort	Fort	Majeur
	1321	Vespertilion à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	Faible	Faible	Faible	Faible
	1323	Vespertilion de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	Modéré	Faible	Faible	Faible
	1324	Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	Faible	Faible	Faible	Faible

PROGRAMME D'ACTIONS

Facteurs d'influence

Indépendamment de la gestion et des moyens mis en œuvre, des facteurs d'influence sont susceptibles d'agir sur l'état de l'enjeu, autrement dit être à l'origine de pressions négatives (menaces) ou positives (leviers d'action). Le gestionnaire doit agir sur ces pressions afin de conserver, voire améliorer, l'état des enjeux. Les facteurs d'influence et pressions suivantes ont été identifiés :

Facteurs d'influence	Pressions /influence à gérer	Enjeux concernés
Gestion des cours d'eau et des ripisylves	Gestion globale des ripisylves non définie	I
	Pratiques de gestion des ripisylves inadaptées	I
	Coupe préventive des frênes (chalarose)	I et II
	Retrait des embâcles	I
	Absence d'annexe alluviale	I
	Prélèvement en eau potable	I
Pratiques agricoles	Gestion manquante ou inadaptée	I et III
	Amendement (pollution cours d'eau et appauvrissement du cortège prairial)	I et III
	Surpâturage	I
	Déprise agricole (Perte de surfaces, colonisation par les ligneux)	I
	Mise en culture de prairie	I
	Traitements antibiotiques et antiparasitaires	I et III
	Piétinement des milieux sensibles lié à l'élevage	I et III
	Gestion manquante ou inadaptée	I
Diversité fonctionnelle des marais calcaires de pente	Connaissance insuffisante des dysfonctionnements hydrologiques	I
	Dysfonctionnements hydrologiques (drainage, modifications alimentation en eau, eutrophisation)	I
Gestion forestière	Animation Natura 2000 pas assez intégrée dans la gestion forestière	II
	Intervention en période sensible pour la biodiversité	I à IV
	Dégénération lors des débardages	I et II
	Prélèvement des gros et très gros bois	II et IV
	Retrait des arbres morts et/ou à microhabitats	II et IV
	Ancienne plantation de résineux	II et IV
	Entretien des lisières inadapté à certains enjeux	II et IV
Cynégétique	Régénération de la végétation freinée par l'abondance de gibier	II
Caractéristiques propres à chaque pelouse	Gestion manquante ou inadaptée	III
Pastoralisme	Déprise pastorale	III
Dynamique naturelle des milieux	Colonisation du milieu par les ligneux	I, III et IV
	Perte d'habitats ouverts intraforestiers	II

Facteurs d'influence	Pressions /influence à gérer	Enjeux concernés
	Fermeture des mares	II
	Pelouses déconnectées	III
Retrait des haies (risque)	Disparition des corridors	I et IV
Corridors écologiques		Tous
Activités anthropiques	Risque de collision	IV
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Concurrence des espèces autochtones par les EEE	I à IV FCR V
Changement climatique (CC)	Conditions climatiques (T°, sécheresse, gel, déficit hydrique...)	Tous
Gestion des risques	Intervention de prévention des risques (coupe d'arbre...)	II
	Incendies	II et III
	Structure non identifiée par les politiques de gestion des risques	FCR VI
Fréquentation	Dérangement lié à la fréquentation	I à IV
	Risque de destruction des espèces et des habitats	I à IV
	Fréquentation mal connue	I à IV
Périmètre géographique du site Natura 2000 non cohérent	Habitats d'intérêt communautaire et habitats d'espèces exclus de l'actuel périmètre Natura 2000	IV FCR VI
Connaissances complémentaires	Manque de connaissance de certains taxons ou habitats ne permettant pas d'évaluer leur état de conservation	Tous
Liens avec le territoire	Site Natura 2000 mal connu et non identifié sur le territoire	FCR VI
Pratiques de gestion	Pratiques ne tenant pas toujours compte des enjeux de conservation	I à IV FCR VI
Ressource en eau	Prélèvement en eau potable	I FCR VI
Communication	Enjeux du site Natura 2000 mal connus sur le territoire	FCR VI
Sensibilisation	Déconnexion entre l'humain et la Nature	FCR VI
Réseaux de partenaires et gestionnaires	Nombreux dispositifs de préservation et de gestion existants sur le territoire	FCR VI et VII
Connaissance du site et des usages	Mauvaises connaissances des activités au sein du site	FCR VII
Moyens humains et financiers alloués à l'animation Natura 2000	Répartition des moyens humains et financiers	FCR VII
	Personnel	FCR VII
	Suivi de la mise en œuvre du DOCOB	FCR VII
Outils de suivi	Manque de traitement des données naturalistes	FCR VII
Structure porteuse	Intérêt du dispositif pour la structure porteuse	FCR VII

PROGRAMME D'ACTIONS

6. STRATEGIE DE GESTION

Objectifs à long-terme

Type d'enjeu	Nom de l'enjeu	Intitulé de l'objectif à long-terme
Enjeux de biodiversité	Enjeu I : Cours d'eau, milieux humides et milieux associés Enjeu II : Milieux forestiers Enjeu III : Milieux rupestres et milieux associés Enjeu IV : Chiroptères	OLT I - Améliorer la fonctionnalité des cours d'eau, milieux humides et milieux associés OLT I.A : Préserver un état écologique satisfaisant des cours d'eau, ripisylves et des espèces d'intérêt communautaire associées OLT I.B : Garantir un bon état de conservation des prairies humides et mégaphorbiaies et de leurs espèces OLT I.C : Garantir un bon état de conservation des marais calcaires de pente et des sources tufeuses OLT II – Favoriser la naturalité et la résilience des milieux forestiers OLT III – Maintenir une mosaïque d'habitats fonctionnelle OLT IV – Maintenir et favoriser les populations de chauves-souris sur le site
Facteurs clés de la réussite	FCR V : Connaissance FCR VI : Ancrage territorial FCR VII : Gouvernance	OLT V – Améliorer les connaissances en vue d'une gestion globale du site OLT VI – Améliorer l'intégration du site Natura 2000 dans le territoire OLT VII – Assurer l'animation, le suivi et l'évaluation du document d'objectifs

Objectifs opérationnels

Objectifs opérationnels		
spécifiques d'un enjeu	spécifiques d'un facteur clé de la réussite	communs à plusieurs enjeux et/ou facteurs clés de la réussite
OO I.1 – Favoriser des modes de gestion permettant la dynamique naturelle et la résilience des ripisylves et cours d'eau OO I.2 – Favoriser les pratiques agricoles favorables aux habitats et espèces d'intérêt communautaire OO I.3 – Restaurer et gérer les marais calcaires de pentes OO II.1 – Favoriser les pratiques sylvicoles et cynégétiques bénéfiques aux habitats et espèces d'intérêt communautaire OO II.2 – Conserver une diversité de milieux intraforestiers (clairières, mares...) OO III.1 – Maintenir voire rouvrir les surfaces ouvertes afin de maintenir les cortèges floristiques et faunistiques associés OO IV.1 – Assurer la tranquillité et la pérennité des cavités à chauves-souris OO IV.2 – Garantir la présence d'habitats nécessaires à tout ou partie du cycle de vie des chauves-souris	OO V.1 – Enrichir et actualiser la connaissance des espèces et des habitats de la Directive Habitats OO VI.1 – Intégrer les enjeux de conservation du site dans les politiques publiques et d'aménagement du territoire OO VI.2 – Suivre la fréquentation OO VI.3 – Inciter à une gestion adaptée aux enjeux du site Natura 2000 OO VI.4 – Communiquer sur les actions du site Natura 2000 OO VI.5 – Rétablir un lien affectif avec les citoyens et la Nature OO VII.1 – Assurer une veille régulière du site OO VII.2 – Organiser la gestion administrative et financière OO VII.3 – Former et encadrer le personnel OO VII.4 – Evaluer et adapter le DOCOB OO VII.5 – Alimenter les bases de données OO VII.6 – Contribuer à la vie de la structure porteuse	OO T1 – Préserver les milieux et espèces sensibles du risque de dérangement et de destruction OO T2 – Limiter la progression des espèces exotiques envahissantes OO T3 – Maintenir et recréer des corridors écologiques OO T4 – Comprendre et anticiper le changement climatique à l'échelle locale en tenant compte des différents scénarios OO T5 – Garantir une définition des politiques de gestion des risques adaptée à la conservation des enjeux de biodiversité OO T6 – Améliorer la cohérence écologique du périmètre du site Natura 2000 OO T7 – Participer aux différents réseaux et dispositifs avec un lien avec Natura 2000

PROGRAMME D'ACTIONS

Opérations

Enjeu I – Cours d'eau, milieux humides et milieux associés

- CS I.1 Suivi des assecs du Suzon
- CS I.2 Suivi de la qualité biologique et physico-chimique des cours d'eau et des marais calcaires de pente
- CS I.3 Mise en place d'un suivi de la fonctionnalité des ripisylves
- CS I.4 Suivi de la faune piscicole et astacicole
- CS I.5 Suivi des populations d'odonates
- CS I.6 Suivi des cortèges floristiques prairiaux
- CS I.7 Suivi des marais calcaires de pente
- CS I.8 Inventaire et suivi des sources tufeuses
- EI I.1 Rédaction d'un plan de gestion des ripisylves, berges et cours d'eau
- EI I.2 Etude de faisabilité de remise en eau des annexes alluviales
- EI I.3 Elaboration de notices de gestion des prairies et mégaphorbiaies
- EI I.4 Elaboration de notices de gestion et étude du fonctionnement hydrologique des marais calcaires de pente
- IP I.1 Réhabilitation et gestion des ripisylves, berges et cours d'eau
- IP I.2 Gestion extensive et restauration des prairies et mégaphorbiaies
- IP I.3 Gestion et restauration des marais calcaires de pente
- IP I.4 Travaux de lutte contre les espèces exotiques envahissantes

Enjeu II – Milieux forestiers

- CS II.1 Identification d'une trame de vieux bois
- CS II.2 Mise en place d'un protocole de suivi dendrométrique
- CS II.3 Suivi des coléoptères saproxyliques
- CS II.4 Suivi de la population de Sabot de Vénus
- CS II.5 Suivi de l'objectif visant à tendre vers un équilibre sylvo-cynégétique
- EI II.1 Elaboration d'une notice de gestion des lisières forestières
- IP II.1 Mise en place de méthodes alternatives de débardage
- IP II.2 Conservation des bois sénescents
- IP II.3 Conversion des peuplements résineux en futaies feuillues mélangées
- IP II.4 Gestion et travaux d'aménagement sur les lisières
- IP II.5 Création et entretien de clairières
- IP II.6 Entretien et restauration de mares forestières

Enjeu III – Milieux rupestres et milieux associés

- CS III.1 Suivi de la connectivité des pelouses
- CS III.2 Suivi phytodynamique des pelouses
- CS III.3 Suivi des falaises et éboulis
- CS III.4 Suivi des espèces caractéristiques des gazon amphibiens
- EI III.1 Elaboration de notices de gestion des pelouses
- IP III.1 Entretien et restauration des pelouses
- IP III.2 Restauration de la connectivité entre les pelouses

Enjeu IV – Chiroptères

- CS IV.1 Suivi des populations de chiroptères
- CS IV.2 Suivi des conditions microclimatiques des cavités
- CS IV.3 Suivi de la fréquentation humaine dans les cavités
- IP IV.1 Mise en place d'une protection physique et/ou réglementaire
- IP IV.2 Aménagement et sécurisation des secteurs à risques élevés de collision pour les chauves-souris

Mesures transversales

- CST.1 Veille sur les EEE dans et à proximité immédiate du site
- CST.2 Suivi des lépidoptères inscrits à la Directive Habitats
- CST.3 Suivi du cortège des lépidoptères diurnes
- CST.4 Suivi des insectes coprophages
- EIT.1 Obtention et compilation des données et synthèses climatiques locales
- EIT.2 Etude des continuités écologiques (trames verte et bleue)
- EIT.3 Etude de la pollution lumineuse (trame noire)
- EIT.4 Etude d'opportunité d'extension du site Natura 2000
- IP T.1 Mise en défens des milieux et espèces sensibles
- IP T.2 Création, maintien et entretien des haies

Facteur clé de la réussite V – Connaissance

- CS V.1 Complément d'inventaires des espèces de la Directive Habitats-Faune-Flore présentes ou potentielles sur le site
- CS V.2 Contribution au réseau loup-lynx
- CS V.3 Cartographie des habitats
- CS V.4 Installation et suivi de stations météorologiques

PROGRAMME D'ACTIONS

Facteur clé de la réussite VI – Ancrage territorial

CS VI.1 Diagnostic d'ancrage du site Natura 2000
CS VI.2 Mise en place de dispositifs de comptage et compilation des données de fréquentation
EI VI.1 Elaboration d'un schéma d'accueil du public à l'échelle du site Natura 2000
CC VI.1 Conception de supports de sensibilisation
CC VI.2 Communication sur les actions réalisées au titre de Natura 2000
PA VI.1 Sensibilisation des élus et des usagers sur les bons comportements dans les milieux naturels
PA VI.2 Participation aux réunions de concertation portant sur la gestion des risques
PA VI.3 Participation aux échanges portant sur l'orientation de la gestion forestière et sensibilisation des propriétaires et gestionnaires forestiers
PA VI.4 Sensibilisation aux impacts des traitements vétérinaires
PA VI.5 Sensibilisation et mobilisation des élus et des habitants sur les espèces exotiques envahissantes
PA VI.6 Sensibilisation des élus et des usagers à l'utilisation et la répartition de la ressource en eau
PA VI.7 Sensibilisation du public jeune aux enjeux de la biodiversité
PA VI.8 Sensibilisation du grand public aux enjeux de la biodiversité
MS VI.1 Veille environnementale et mise en cohérence des politiques publiques et projets d'aménagements du territoire avec le DOCOB

MS VI.2 Participation à la mise en place de conventions, d'outils fonciers et réglementaires
MS VI.3 Recensement des propriétaires et pratiques existantes sur le site (agricoles et forestières)
MS VI.4 Rédaction et animation d'une charte Natura 2000
MS VI.5 Dénombrement des actions communes aux programmes et documents de gestion des partenaires et gestionnaires

Facteur clé de la réussite VII – Gouvernance

MS VII.1 Carnet de suivi du site Natura 2000
MS VII.2 Organisation et participation au COPIL du site Natura 2000
MS VII.3 Animation du DOCOB
MS VII.4 Formation du personnel et encadrement de stagiaires
MS VII.5 Rédaction des bilans d'activité et suivi des indicateurs
MS VII.6 Evaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire
MS VII.7 Evaluation du DOCOB
MS VII.8 Révision du DOCOB
MS VII.9 Alimentation des bases de données naturalistes
MS VII.10 Participation aux réunions et aux événements de la structure porteuse
MS VII.11 Participer aux réunions des autres instances du territoire et des différents réseaux
SP VII.1 Veille courante

L'ensemble des éléments du programme d'actions présentés ici sont structurés sous forme d'arborescence dont le détail est à retrouver, pour chacun des enjeux, dans le fichier « DOCOB_Arborescence ».





Animation Natura 2000

1 place de l'église
21440 Saint-Seine-l'Abbaye

03.80.35.22.75
natura2000@pays-seine-et-tilles.fr



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

**REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**